

# LE JOURNAL DE L'AGGLO

TOUTE L'INFORMATION DE VOTRE AGGLO N°26 Janvier 2026



DOSSIER

L'AGGLO AU CŒUR  
DU CYCLE DE L'EAU

À LA UNE  
L'Agglo s'engage pour votre santé

CULTURE  
Des spectacles pour tous



**2026**  
**bâtissons l'avenir de l'Agglo**

Sébastien Eugène,  
le président, les élus et les agents  
**vous adressent leurs meilleurs vœux**  
pour **2026**



**4-5 ARRÊT SUR IMAGES**

**6-7 À LA UNE**  
L'Agglo s'engage pour votre santé

**8 L'ACTU DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**9-15 DOSSIER**  
L'Agglo au cœur du cycle de l'eau

**16-17 RELATION AUX COMMUNES**

**18-19 ZOOM SUR**  
Les grands travaux

**20-21 CULTURE**

**22 EN BRÈVE**

**23 EN CE MOMENT**  
Les rendez-vous de l'Agglo



**Directeur de publication :** Sébastien Eugène, président  
**Rédaction, Photos, images :** Service communication, Caroline Ledun, Stéphane Belloir, Bastien Millan, Guillaume Levillain, Émeline Henoux, Freepik  
**Conception :** Service communication  
**Dépôt légal :** 1<sup>er</sup> trimestre 2026  
**Tirage :** 27 500 ex.  
**Impression :** Le Réveil de la Marne - 03 26 51 59 31  
**ISSN :** 2646 - 0785  
**Siège et adresse postale :**  
L'Aiguillage, 2 avenue Ernest Couvrecelle  
02400 Étampe-sur-Marne  
contact@carct.fr - 03 23 69 75 41 - www.carct.fr



Chers Sud-Axonais, chères Sud-Axonaises,

2025 a marqué un tournant pour notre Agglomération, qui s'accroîtra en 2026.

Grâce aux efforts fournis, **le redressement budgétaire a porté ses fruits** : le budget de fonctionnement de l'Agglomération a retrouvé l'équilibre en 2025. Cette amélioration financière permet de **développer les services publics intercommunaux** et **d'accélérer les investissements** visant à améliorer les infrastructures de notre territoire.

Plusieurs projets ont déjà abouti : la **réouverture progressive de l'espace Louvroy** de Neuilly-saint-Front fermé depuis 2019, la mise à niveau de la **station d'épuration** de Château-Thierry, l'agrandissement de l'**aire de covoiturage** de Bézu-saint-Germain ou encore les réparations de la **maison de santé** de Fère-en-Tardenois.

En 2026, les investissements se concentreront sur l'aménagement de terrains pour **l'accueil de nouvelles entreprises**. Ainsi, l'entreprise CDES a confirmé l'implantation de son siège social (de 90 à 150 emplois) et une entreprise logistique agrandira ses bâtiments (+150 emplois).

Parallèlement, l'Agglomération a acheté les locaux de la **future maison de santé de Neuilly-saint-Front** et poursuivra l'aménagement du **cabinet dentaire de Condé-en-Brie**. L'ancien site de l'entreprise Arzel à Château-Thierry a également été acquis pour **agrandir la déchèterie** et **accueillir le futur pôle technique** de l'Agglomération. Enfin, les travaux de la **nouvelle crèche intercommunale** seront lancés très prochainement.

En cette nouvelle année, je vous présente avec les élus intercommunaux, **mes vœux les plus chaleureux**. Puisseons-nous faire de 2026 une année de projets partagés, d'énergie positive et de progrès concrets pour tous les habitants du Sud de l'Aisne !

**Sébastien Eugène**, Président  
de la Communauté d'agglomération  
de la région de Château-Thierry

## ARRÊT SUR IMAGES



### HOMMAGE AUX COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE

Cet automne, le musée de la Mémoire de Belleau a présenté les œuvres de Philippe Guerry, consacrées à la Première Guerre mondiale. Le peintre rend hommage aux soldats qui n'ont pas eu d'autre choix que celui d'aller combattre.



### FORUM DES ASSOCIATIONS

Ce rendez-vous incontournable de la rentrée s'est déroulé en simultané à Neuilly-Saint-Front, Fère-en-Tardenois et Condé-en-Brie.

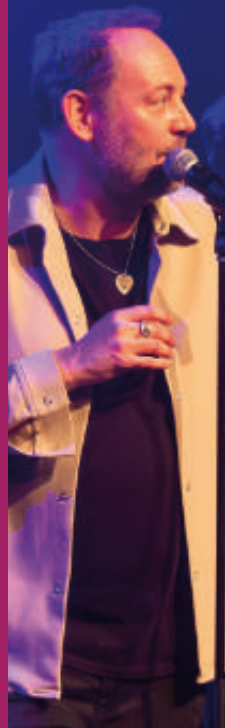
Sport, culture, loisirs et solidarité : il y en avait pour tous les goûts !



### CONCERT DE CHRISTOPHE MALI

En novembre, l'espace Raymond commun de Brasles a résonné de la voix de Christophe Mali, leader du groupe Tryo, venu présenter ses nouveaux textes.

Un tour de chant tout en poésie et douceur, durant lequel l'artiste engagé, mais léger, a su distiller un peu de son univers enchanté auprès du public conquis.



## SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'AGGLO SUR :

## **ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

Le 27 novembre, dans le cadre du plan départemental de prévention de la délinquance, l'Agglo a soutenu une nouvelle édition de la Marche solidaire contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales. Des stands de sensibilisation et d'information ont permis de sensibiliser et d'informer le public à ces violences domestiques endémiques.

## **UN FUTUR PÔLE TECHNIQUE POUR L'AGGLO**

Dans le cadre de sa stratégie en matière d'aménagement et d'environnement, l'Agglo a acquis le 15 octobre 2025 l'ancien bâtiment « Arzel » à Château-Thierry, l'entreprise ayant rejoint la zone industrielle. Ce nouveau site permettra d'étendre les capacités de l'actuelle déchèterie et de créer un pôle technique.



## **FÈRE-EN-TARDENOIS FÊTE HALLOWEEN**

Identifié dans le cadre du dispositif Politique de la ville, le quartier du Parchet à Fère-en-Tardenois a bénéficié d'une aide de l'État afin de dynamiser les échanges entre ses habitants.

Un moment de rencontre et de partage, dédié à toute la famille autour du thème d'Halloween, a ainsi été organisé le 31 octobre en partenariat avec la commune, l'Agglo ainsi que la Préfecture et le Département de l'Aisne.



# L'AGGLO S'ENGAGE POUR VOTRE SANTÉ

Entretien, rénover et améliorer les maisons de santé fait partie des compétences exercées par l'Agglo en lien direct avec les besoins exprimés par ses habitants.

## MAISON DE SANTÉ DE NEUILLY-SAINT-FRONT Un projet qui se concrétise

L'Agglo a le souhait d'ouvrir une maison de santé à Neuilly-Saint-Front, **un bassin de vie particulièrement touché par la désertification médicale**. En octobre 2025, elle a saisi une opportunité concrète avec la mise en vente aux enchères de l'ancien magasin Proxi, fermé depuis plus d'un an et situé rue Pierre Plocque, qu'elle a acquis pour 91 000 €.

Ce bâtiment présente de nombreux atouts : une situation stratégique en entrée de ville, un parking **déjà dimensionné pour accueillir du public** et une configuration de plain-pied, facilitant l'aménagement et l'accès. Conçu à l'origine comme un supermarché, sa transformation va nécessiter des travaux.

Cette future maison de santé pluridisciplinaire offrira un cadre attractif pour de nouveaux professionnels de santé, tout en répondant à une forte attente des habitants en matière d'accès aux soins de proximité.



## FÈRE-EN-TARDENOIS La Maison de Santé a été rénovée

Moins d'un an après les inondations de 2024, la maison de santé de Fère-en-Tardenois a rouvert ses portes en septembre 2025. Grâce à une mobilisation exemplaire, les locaux accueillant les cabinets infirmiers - lourdement endommagés - **ont été remis à neuf en un temps record**.

Cette réouverture rapide a été rendue possible par l'action déterminante de l'Agglo, mobilisée immédiatement après la catastrophe pour assurer nettoyage, assèchement et préparation des locaux. Cette réactivité a permis d'enclencher très vite la phase de reconstruction.

Au total, **340 000 € ont été investis par l'Agglo** pour financer les travaux de réparation de cette maison de santé, en grande partie couverts par les assurances.



## SERVICES AUTONOMIE À DOMICILE

### Une fusion de services pour plus de simplicité

La réforme nationale des services d'aide et de soins à domicile, vise à simplifier et unifier, au plus tard le 31 décembre 2025, l'aide et les soins à domicile sous une nouvelle structure appelée services autonomie à domicile (SAD). Cette nouvelle entité regroupera les services communautaires d'aide (SAAD) et de soins infirmiers (SSIAD) à domicile .

L'objectif est de proposer **une offre plus lisible**, mieux coordonnée et personnalisée pour les personnes âgées ou en situation de handicap, avec la création d'un guichet unique facilitant les démarches et améliorant la coordination entre les intervenants.

L'Agglo, qui dispose déjà des compétences en matière d'aide et de soins, ne couvrait pas jusqu'à présent l'intégralité de son territoire en matière de soins à domicile, notamment en raison de conventions historiques limitées géographiquement. Aussi a-t-elle sollicité auprès de l'ARS des Hauts-de-France **le transfert des 54 places du SSIAD du Centre Hospitalier de Château-Thierry**, qui ne disposait pas de compétences en aide à domicile et devait donc se rapprocher d'un SAAD.

Ce transfert permettra de porter à 128 le nombre total de places autorisées en soins à domicile sur le territoire.



## PORTRAIT

### Céline Kubicke

**Aide-soignante et formatrice Sauveteur Secouriste du Travail**

Rattachée à la maison de santé de Courtemont-Varennes, Céline effectue chaque matin avec ses collègues quatre tournées auprès des personnes nécessitant des soins à domicile (hygiène et confort), depuis la Celle-sous-Montmirail jusqu'à Épaux-Bézu.

Elle a toujours voulu travailler dans le médico-social. Poursuivant un BEP Médico-social puis une formation d'aide-soignante, elle a depuis élargi son champ de compétences en devant formatrice SST, enseignant les premiers gestes de secours à ses collègues.

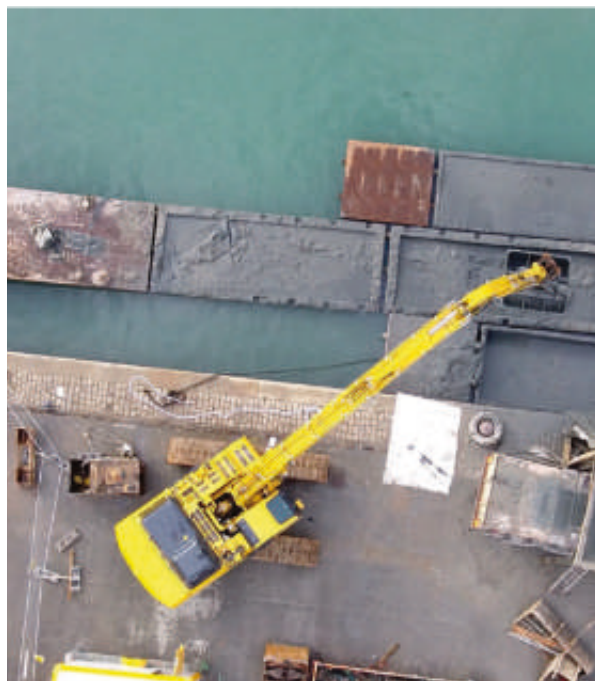
« Il faut aimer les gens, être patient avec eux pour faire ce métier. Et se souvenir qu'il faut savoir prendre soin de soi, pour bien s'occuper des autres. »

### CRÉATION D'EMPLOIS

#### Une entreprise au rayonnement national s'installe sur notre territoire

L'annonce a été faite fin 2025 : l'Agglo accueillera prochainement le siège social de CDES, une entreprise spécialisée dans l'entretien des voies d'eau, la restauration écologique et la logistique fluviale. Avec 23 millions d'euros de chiffre d'affaires, 900 000 m<sup>3</sup> de sédiments dragués par an et 4 200 km de canaux entretenus, c'est l'un des principaux spécialistes français de la gestion écologique et de l'entretien des milieux aquatiques.

Le projet de l'entreprise, estimé à 6 millions d'euros, prévoit la construction d'un bâtiment administratif, d'un pôle technique et de lieux de stockage. **La création de 90 emplois est attendue à court terme** notamment des mécaniciens, des chaudronniers, des techniciens et des cadres. Une emprise foncière d'environ 4,7 hectares est prévue sur la zone d'activités de la Moiserie, à Château-Thierry.



#### Le Nid de Bruyères

Ces hébergements insolites connaissent un second souffle depuis leur reprise l'an dernier par Elisa et Paul Roeland, et leur orientation vers un public plus familial.

Désirant développer leur activité, ils ont reçu le soutien de l'Agglo auprès de la Banque des territoires, qui a déclenché un audit afin d'étudier la possibilité d'étendre leurs activités de loisirs et augmenter le nombre d'hébergement.



#### Nos entreprises au salon du Made in France

Deux entreprises de notre territoire, installées à Château-Thierry, ont pu exposer leur savoir-faire lors du dernier salon du Made in France à Paris, Porte de Versailles.

Les visiteurs ont pu découvrir la brasserie artisanale les Apidés, sélectionnée parmi 70 dossiers pour représenter les Hauts-de-France, ainsi que l'entreprise Novacel, spécialisée dans la fabrication de verres ophtalmologiques.



#### La licence professionnelle « gestion des organisations » du CNAM

La formation a repris au lycée Jean de la Fontaine, soutenue par l'Agglo dans la mise en relation des élèves et des entreprises.

Liah, titulaire d'un BAC STMG Marketing, a été recrutée en alternance par l'Agglo qui souhaite prendre sa part aux débouchés de la formation.



# L'AGGLO AU CŒUR DU CYCLE DE L'EAU

## EN CHIFFRES

87	284	75	13	2
COMMUNES	KM DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES	POSTES DE POMPAGES	STATIONS D'ÉPURATION PRINCIPALES	BASSINS DE STOCKAGE DES EAUX USÉES

La gestion du cycle de l'eau est l'une des compétences essentielles – et les plus méconnues – de l'Agglo. De la pluie qui ruisselle sur nos communes jusqu'au traitement des eaux usées en station d'épuration, en passant par l'entretien des réseaux et le contrôle des installations individuelles, une multitude d'acteurs interviennent à chaque étape. Ce dossier vous propose de comprendre en quelques pages cette mission complexe, à l'image du cycle de l'eau.

# NOS EAUX USÉES

## NOTRE RESPONSABILITÉ

Chaque jour, nos activités génèrent des eaux usées qu'il est indispensable de collecter et de traiter correctement. Sur le territoire, l'assainissement repose sur deux systèmes complémentaires : le collectif et le non collectif. En connaître le fonctionnement, c'est préserver la qualité de l'eau, la santé publique et l'environnement. L'Agglo accompagne les habitants pour garantir un service fiable et durable.

### ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

#### Réseaux, contrôles et accompagnement des usagers

Après usage, l'eau est évacuée des habitations par un vaste réseau d'assainissement. **L'Agglo est compétente pour l'assainissement collectif et non collectif** et en assure la gestion à l'échelle intercommunale. À l'inverse, **la production et la distribution de l'eau potable relèvent sur notre territoire d'un syndicat, l'USESA.**



L'Agglo gère 284 km de réseaux d'eaux usées, 33 km de réseaux unitaires et 102 postes de relevage. En 2025, les équipes ont réalisé 35 km de curage préventif, mené 72 interventions d'urgence et effectué de nombreuses réparations sur les installations existantes. 39 branchements neufs ont été créés. Lors des ventes immobilières, 425 contrôles de raccordement ont été réalisés, parmi lesquels 341 raccordements sont conformes.

Sur le territoire, **l'assainissement non collectif (ANC) concerne près de 44 % des habitations**, soit environ 9000 dispositifs, et fait l'objet d'un suivi et de contrôles adaptés. Les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées doivent donc avoir leur propre système de traitement des eaux usées. L'Agglo assure une **mission de conseil** à travers le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Ce dernier accompagne les particuliers dans la mise en place de leur installation, ainsi que leur contrôle pour garantir leur bon fonctionnement et protéger l'environnement. Pour les installations neuves ou à réhabiliter, le SPANC procède au contrôle de conception et d'implantation (CI) de l'installation et peut délivrer une **attestation de conformité**. Le service peut effectuer un premier diagnostic des installations déjà existantes, procéder à leur contrôle périodique, et réaliser un diagnostic pour les ventes immobilières à la demande des propriétaires.

Sur le territoire, **l'assainissement non collectif (ANC) concerne près de 44 % des habitations**, soit environ 9000 dispositifs, et fait l'objet d'un suivi et de contrôles adaptés.

Les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées doivent donc avoir leur propre système de traitement des eaux usées. L'Agglo assure une **mission de conseil** à travers le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Ce dernier accompagne les particuliers dans la mise en place de leur installation, ainsi que leur contrôle pour garantir leur bon fonctionnement et protéger l'environnement.

Pour les installations neuves ou à réhabiliter, le SPANC procède au contrôle de conception et d'implantation (CI) de l'installation et peut délivrer une **attestation de conformité**. Le service peut effectuer un premier diagnostic des installations déjà existantes, procéder à leur contrôle périodique, et réaliser un diagnostic pour les ventes immobilières à la demande des propriétaires.

EN 2025

35

KM DE CURAGE

72

INTERVENTIONS D'URGENCE

39

BRANCHEMENTS NEUFS

425

CONTRÔLES DE RACCORDEMENT

dont

341

SONT CONFORMES

# TRAITER LES EAUX USÉES ET PROTÉGER LE MILIEU NATUREL

## Des équipements au service de l'environnement



Les eaux usées collectées sont traitées dans l'une des 13 stations d'épuration gérées par l'Agglo. La plus importante, la station Pierre-Lemret de Château-Thierry, d'une capacité de 46 000 équivalent-habitants, a traité en 2025 près de 1,6 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées.

Le traitement permet **d'éliminer les pollutions** avant le rejet dans le milieu naturel, contribuant à la **protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques**. Les sous-produits issus du traitement, notamment les boues, sont valorisés en agriculture via la filière de l'épandage ou en compostage pour les filtres plantés de roseaux, et d'autres sont réemployés en remblaiement de tranchées en travaux publics (le sable).

En 2025, plusieurs investissements structurants ont été engagés : modernisation du traitement des boues, renouvellement de canalisation sous la Marne et optimisation des équipements.



13

STATIONS  
D'ÉPURATION

2 200 000 M<sup>3</sup>

D'EAUX USÉES  
TRAITÉES

2 935 M€

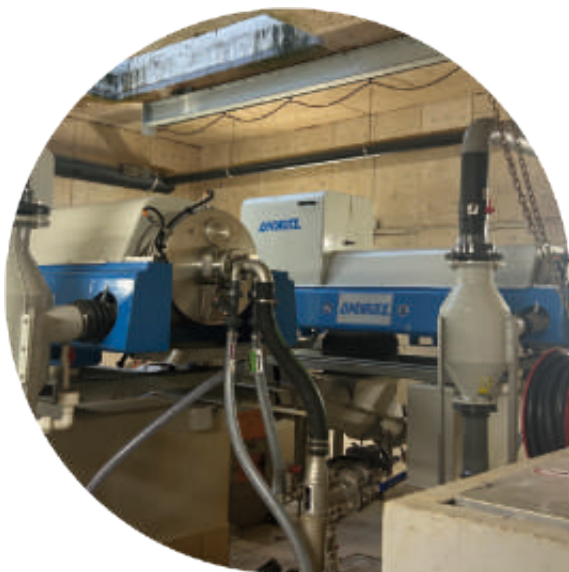
TRAVAUX POUR  
LE SIPHON SOUS LA MARNE

## MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS

### Les centrifugeuses de la station Lemret

L'Agglo a engagé, fin 2024, un chantier prioritaire pour l'environnement et le service public : l'installation de deux centrifugeuses neuves à la station d'épuration Pierre Lemret. D'un montant total de 442 200 € TTC, ce projet est venu combler un manque d'équipement et **contribuer à remettre la station en conformité** avec les exigences réglementaires en matière de traitement des boues d'épuration. Jusqu'ici, faute d'investissement, la station dépendait depuis 2020 d'une unité mobile externalisée. Une solution à l'origine provisoire, qui coûtait chaque année environ 500 000 € en location, sans apporter de solution pérenne ni performante.

Avec ce nouvel équipement, l'Agglo a repris la main sur son exploitation, a **réduit sa consommation énergétique** et a engagé une transition vers une valorisation locale, autonome et durable des boues. Ces nouvelles centrifugeuses permettront de traiter directement sur site les boues issues de 1,6 million de m<sup>3</sup> d'eaux usées par an, de réduire de près de 10 % la consommation énergétique du traitement et d'alléger les coûts de maintenance et d'exploitation.



# L'EAU POTABLE

## UN SERVICE PUBLIC GÉRÉ PAR L'USESA

**L'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESA), en charge de la production et de la distribution de l'eau potable, regroupe 113 communes en 2026 dont 77 sur le territoire de l'Agglo.**

L'eau est prélevée à partir de 27 captages d'eau souterraine (11 situés sur le territoire de l'Agglo) et d'une prise d'eau en rivière Marne située à Chézy sur Marne. L'eau suit les étapes du petit cycle de l'eau, à savoir prélèvement, traitement si nécessaire, désinfection, stockage et distribution aux abonnés. En plus de la production et de la distribution de l'eau potable, l'USESA sensibilise à la protection de la ressource en eau et à sa sobriété auprès de divers publics :

- ▶ Les enfants : visite de son parcours pédagogique sur le petit cycle de l'eau et intervention dans les écoles
- ▶ Des adultes : ateliers ouverts au grand public sur le jardinage sans pesticides, actions de sensibilisation à la sobriété en eau



### Une qualité contrôlée

La qualité de l'eau est suivie grâce à des analyses réalisées par le délégataire mais également de façon officielle par l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'eau a toujours été déclarée potable par l'Agence Régionale de Santé sur le territoire de l'USESA.

Cette opération est déléguée à la société Veolia, qui rend compte régulièrement de ses activités à l'USESA.

### Des réseaux entretenus et renouvelés

Le taux de renouvellement moyen des canalisations de l'USESA est de 1,31 % (0,78 % au niveau national), ce qui représente une **moyenne de 17 km par an**. La recherche et la réparation des fuites au quotidien, la mise en place de la télérelève sur les compteurs participent à la réduction des pertes en eau. Le système de télérelève des compteurs, **déjà installé sur 90 % du territoire**, permet aux abonnés de suivre leur consommation d'eau au quotidien par Internet et d'être informés dans les 48 h de tout dépassement anormal de consommation. Pour utiliser ce service, les abonnés doivent se connecter sur le site [www.service.eau.veolia.fr](http://www.service.eau.veolia.fr), créer leur « Espace Client » et fixer un seuil au-delà duquel une alerte de consommation leur sera envoyée.

### Des investissements durables

La sécurisation du territoire, grâce à la réalisation d'interconnexions entre les différentes ressources ainsi que la diversification d'approvisionnement avec une prise d'eau en rivière Marne, permet la distribution de l'eau même en cas de problème ponctuel sur une des ressources.

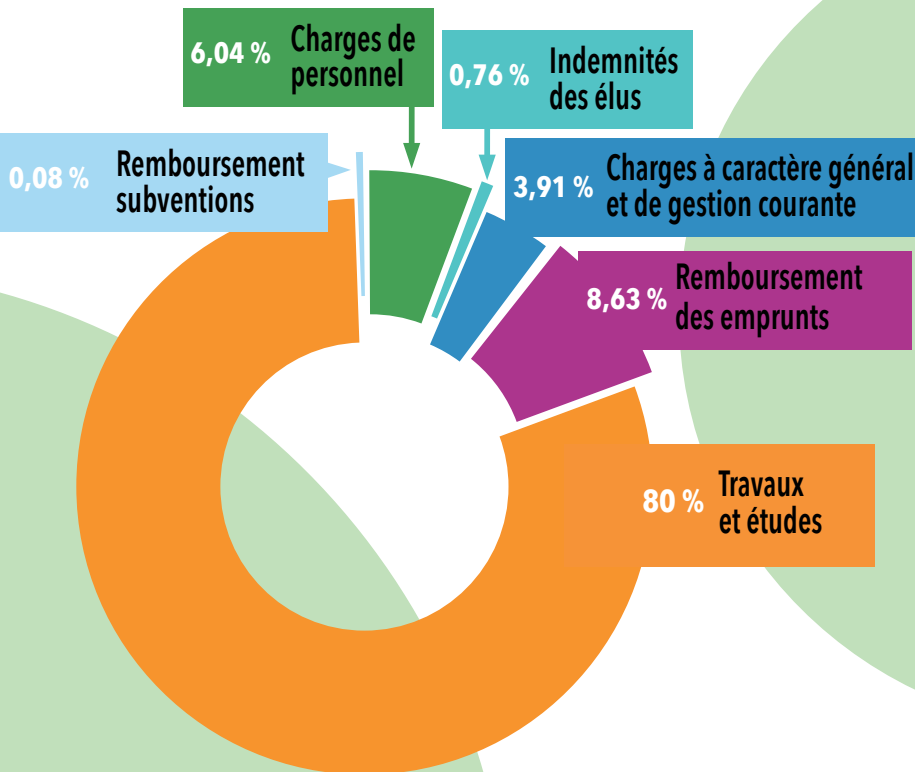
Des diagnostics et réhabilitations d'ouvrages (captages, réservoirs...) contribuent également à **maintenir un service de qualité en continu**. Tous les ans, d'importants travaux sont réalisés sur les ouvrages.

## Usage des recettes

perçues par



Les investissements  
représentent 80 % des  
dépenses annuelles



### Le saviez-vous ?

L'USESA aide les abonnés qui éprouvent des difficultés à payer leur facture d'eau potable. Pour cela, ils doivent s'adresser aux organismes sociaux (CCAS, UTAS) afin d'établir un dossier qui sera transmis à l'USESA. Une aide pourra être apportée sur la partie « eau potable » de la facture.

# AGIR CONTRE LES INONDATIONS

Les épisodes de fortes pluies peuvent entraîner des ruissellements importants et provoquer des inondations localisées. La gestion des eaux pluviales urbaines et la prévention des inondations constituent donc un enjeu majeur pour la sécurité des habitants, la protection des biens et des infrastructures. Ces missions, souvent invisibles, reposent sur une coordination étroite avec les communes, une planification à l'échelle intercommunale et de nombreux investissements.

## COORDONNER L'ACTION

Face aux pluies  
et aux inondations

L'Agglo exerce avant tout **un rôle de coordination et d'accompagnement**. Elle travaille aux côtés des communes pour analyser les situations, partager une expertise technique et aider à définir les réponses les plus adaptées aux réalités locales : curages, adaptations ou renforcements de réseaux, aménagements des bassins versants visant à limiter le ruissellement, ou interventions après des événements pluvieux marqués. En 2025, 9 projets communaux pour la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) ont ainsi été accompagnés et co-financés par l'Agglo.

Cette action s'inscrit dans une démarche globale de prévention et d'anticipation. L'Agglo pilote en particulier l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), qui vise à **mieux organiser la gestion des situations de crise**, notamment en cas d'inondation. Ce

document, en cours d'élaboration, permettra de renforcer la coordination entre les communes, les services et les partenaires afin d'assurer **une réaction efficace en cas d'événement majeur**.

La connaissance fine du territoire constitue également un levier essentiel. **Le Schéma Directeur de l'eau**, engagé sur les 87 communes, permettra de cartographier les réseaux ainsi que plus de 22 000 ouvrages (regards d'eaux usées, unitaires et eaux pluviales, grilles et avaloirs), d'identifier les secteurs sensibles et de **définir une programmation d'actions hiérarchisée à l'échelle intercommunale**.

9

PROJETS PLUVIAUX  
SOUTENUS EN 2025

12017

REGARDS  
INVENTORIÉS

10414

AVALOIRS ET GRILLES  
RECENSÉS



## ANTICIPER ET PRÉVENIR LES INONDATIONS

### La coopération avec les syndicats des eaux

À l'automne 2025, l'Agglo a intégré le Programme d'Études Préalables (PEP) de la Marne Moyenne, conduit par l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, qui accompagne les collectivités du bassin de la Seine dans **la gestion durable de l'eau et la prévention des inondations**. Ce partenariat fait suite à celui engagé en septembre avec l'Entente Oise- Aisne, qui exerce des activités analogues au nord de notre territoire. Cette intégration permettra de gagner du temps en mutualisant les expertises, de centraliser les financements entre collectivités riveraines et de créer une nouvelle chaîne de partenariats, **nous donnant notamment accès à de nouvelles subventions d'État** telles que le fonds Barnier.

### La taxe GEMAPI

Compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), **les communes puis l'Agglo ont transféré ou délégué, selon les bassins versants, tout ou partie de cette compétence aux syndicats dédiés** : Ourcq amont et Clignon, Ourcq aval, petit Morin amont, Marne et Surmelin et bassin Aisne-Vesle-Suippes. L'Agglo verse à chacun de ses partenaires une cotisation annuelle nécessaire à l'exercice de cette compétence, soit 214 319€ (3,88€/hab.) en 2025. Pour compléter son financement, il a été décidé en conseil communautaire le 3 février 2025 d'instaurer à partir de l'année 2026 la taxe GEMAPI prévue dans la loi. Afin de **garantir une neutralité fiscale**, les élus communautaires ont décidé de compenser intégralement cette taxe **par une diminution des autres taux d'imposition en 2026**.



## GUIDE DES INONDATIONS

### Un outil commun pour coordonner les communes



L'Agglo a réalisé un document unique de référence, intitulé *"Guide de gestion des inondations - avant, pendant, après"*, qui a été transmis à l'ensemble des communes fin 2025, symbolisant sa volonté d'outiller, soutenir et unir les municipalités autour d'une même culture de prévention.

Élaboré en interne, il clarifie les rôles et les réflexes à adopter en cas d'inondation : préparation, alerte, évacuation, soutien aux sinistrés et retour à la normale.

# L'AGGLO :

## 1<sup>ER</sup> PARTENAIRE DES COMMUNES

### LE GROUPEMENT DE COMMANDES Mettre en commun pour plus de gains

Cette procédure portée par l'Agglo permet à plusieurs communes de se regrouper pour acheter ensemble une même prestation, leur permettant de conserver leurs spécificités en jouissant d'un accompagnement commun.

Ce processus nécessite plusieurs étapes avant le lancement : l'identification d'un besoin, l'adhésion à une convention constitutive, le recueil des attentes individuelles et leur intégration au marché. Si l'Agglo assure la gestion complète de la procédure de marché public, **chaque commune reste autonome** pour l'exécution de la prestation.

Dans le cas des assurances, il s'agit par exemple de mutualiser l'expertise nécessaire pour préparer et piloter les futurs marchés d'assurance de chaque collectivité, sans acheter la prestation en elle-même. Ce recours à un groupement de commandes permet ainsi à chaque commune adhérente d'**effectuer des économies**, de **gagner du temps** dans ses procédures administratives et de **bénéficier d'un accompagnement** homogène et qualitatif.

### SUBVENTIONS AUX COMMUNES

En prolongeant jusqu'au 31 décembre 2025 la période de dépôt des dossiers pour les fonds de concours, l'Agglo a permis à 47 communes supplémentaires de bénéficier des subventions de ce dispositif d'appui. Cette décision, prise le 3 juin 2024, s'est accompagnée d'un autre assouplissement important : la fin de la limite du nombre de dossiers par commune.

### 2025 EN CHIFFRES

**+80.4%**      **+249%**

DOSSIERS DÉPOSÉS

DE VOLUME  
FINANCIER

**166**

DOSSIERS  
RETENUS

**1.4 MILLIONS €**

ENGAGÉS EN FAVEUR  
DES DOSSIERS RETENUS

# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2026-2030

## Au plus près des besoins du quotidien

Depuis 2021, l'Agglo travaille avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne et les communes pour améliorer les services proposés aux habitants. Cette coopération, coordonnée par une Convention Territoriale Globale (CTG), permet de mieux organiser les actions en faveur des familles sur l'ensemble du territoire. Cette dernière étant arrivée à son terme fin 2025, la préparation d'une nouvelle CTG, couvrant la période 2026-2030, est donc lancée. Elle s'appuie sur un bilan des actions menées ces dernières années. Plusieurs projets importants ont déjà vu le jour ou sont en cours : **la création d'une future crèche intercommunale**, le développement **des accueils de loisirs pour les enfants**, une organisation plus harmonisée de ces services, ainsi qu'un **meilleur accompagnement des familles** grâce à une référente **santé-inclusion**. Pour construire la nouvelle convention, l'Agglo réalise actuellement un état des lieux avec les élus, les services et les partenaires locaux. L'objectif est simple : **mieux connaître les besoins des habitants**, faire le point sur les services existants et définir ensemble les priorités pour les années à venir. Communes et partenaires sont pleinement associés à cette réflexion.

La nouvelle CTG est en cours de rédaction et sera signée en février. L'Agglo, la CAF et les communes continueront ensuite à travailler main dans la main pour mettre en place des actions adaptées aux besoins du territoire et **améliorer le quotidien des familles**.

### CTG : QUELLES ACTIONS ET POUR QUI ?



#### Animation de la vie sociale

- ▶ Développement et pérennisation des centres sociaux et espaces de vie sociale
- ▶ Concertation et participation des habitants à la vie sociale
- ▶ Soutien aux solidarités de proximité dans les quartiers et en milieu rural



#### Petite enfance

- ▶ Développement des places d'accueil
- ▶ Rénovation des équipements d'accueil du jeune enfant
- ▶ Adaptation aux besoins des parents et des enfants (horaires atypiques, insertion professionnelle, handicap...)
- ▶ Amélioration de la qualité de l'accueil



#### Accompagnement de la parentalité

- ▶ Groupes de parole, lieux d'échange
- ▶ Médiation familiale enfants-parents
- ▶ Activités partagées
- ▶ Aide à domicile
- ▶ Accompagnement à la scolarité



#### Accès aux droits, aux services et inclusion numérique

- ▶ Rendez-vous des droits
- ▶ Partenariats d'accueil Caf
- ▶ Plan de contacts proactifs
- ▶ Services de proximité, itinérants
- ▶ France Services
- ▶ Ateliers numériques
- ▶ Accompagnement pour les démarches
- ▶ Travail social



#### Logement et amélioration du cadre de vie

- ▶ Actions d'autoréhabilitation accompagnée
- ▶ Amélioration de l'habitat
- ▶ Prévention des expulsions
- ▶ Lutte contre la non-décence des logements

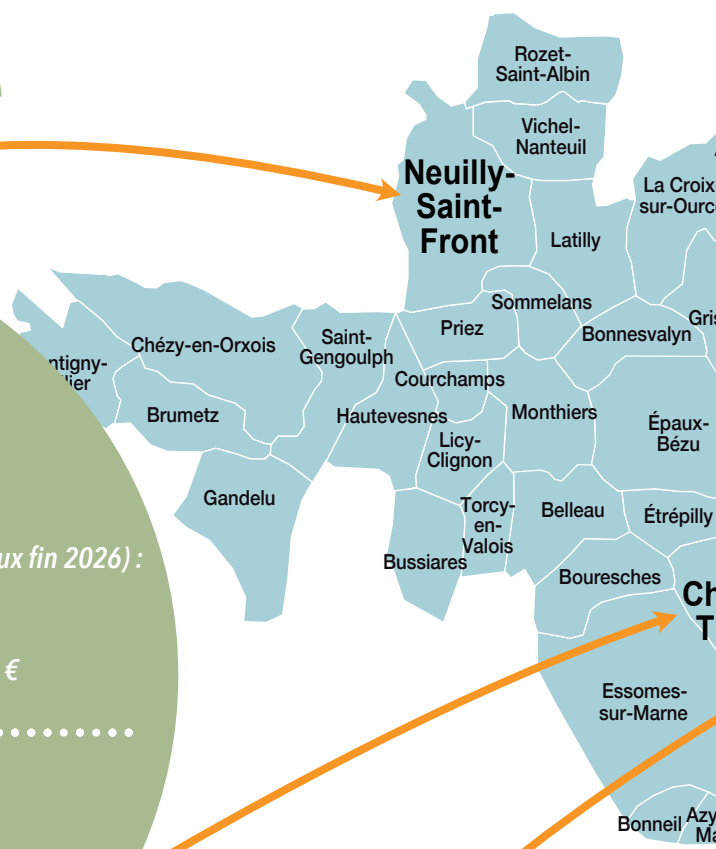


#### Enfance et jeunesse

- ▶ Accueils de loisirs et accueils de jeunes
- ▶ Soutien à la scolarité
- ▶ Départ en vacances
- ▶ Actions de prévention éducative
- ▶ Accompagnement des projets jeunes
- ▶ Formations Bafa
- ▶ Amélioration de l'accueil inclusif

# ZOOM SUR ...

## Les grands projets



### NEUILLY-SAINT-FRONT



#### Espace Louvroy

- Réfection de la toiture (terminée) : 1 315 146 €
- Réfection du bowling (début des travaux fin 2026) : 800 000 €
- Installation de l'école de musique (début des travaux en 2027) : 400 000 €

#### Nouvelle maison de santé

Acquisition du bâtiment en 2025,  
Maîtrise d'œuvre en 2026  
Début des travaux en 2027 :  
Environ 3 millions €

### CHÂTEAU-THIERRY



#### Nouvelle crèche

Construction d'une nouvelle crèche  
(début des travaux 1<sup>er</sup> trimestre 2026) :  
4,7 millions €

#### Hôtel-Dieu

Rénovation de la façade (fin en janvier 2026) :  
150 000 €

#### Nouveau pôle technique

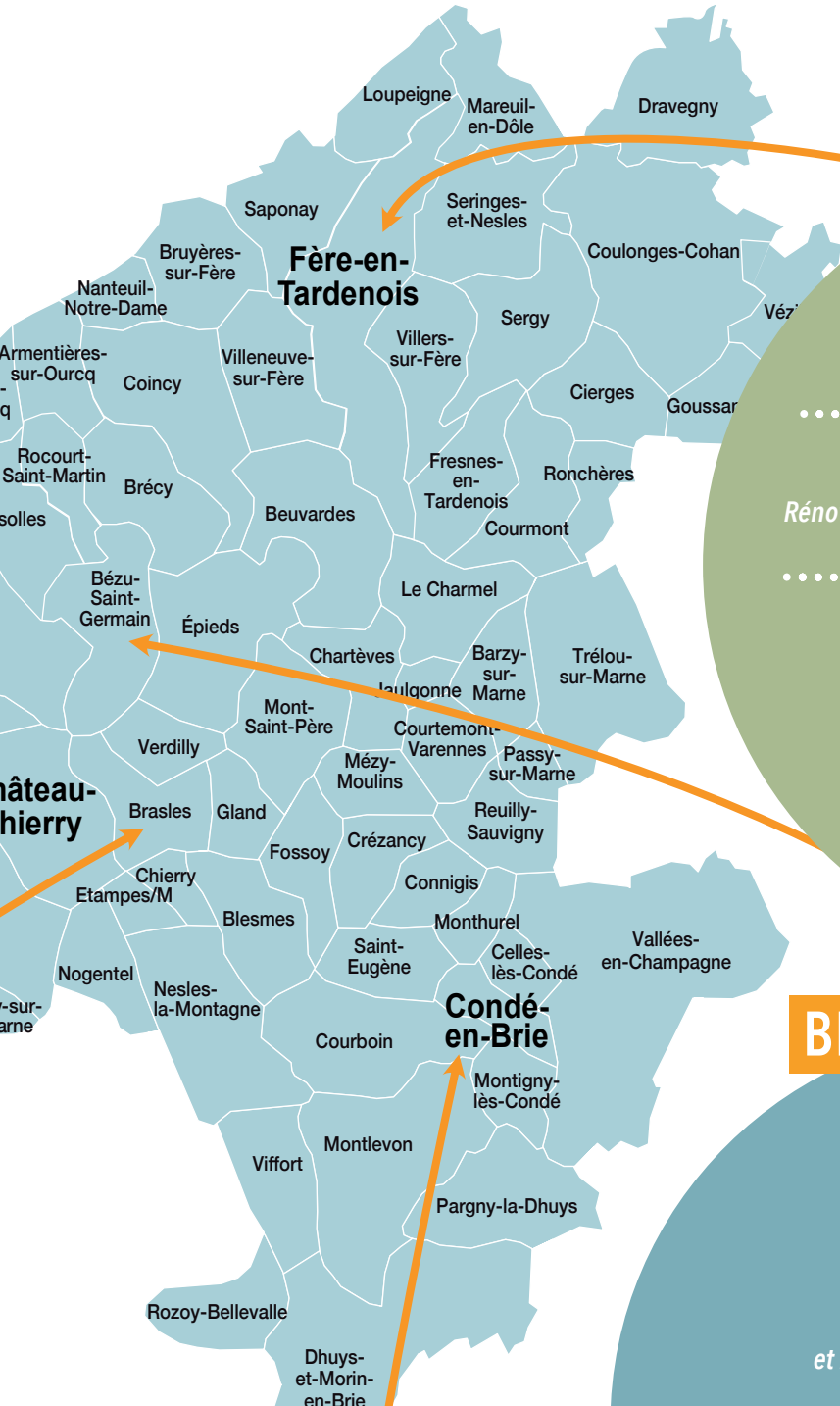
Acquisition du bâtiment et des terrains (2025) :  
650 000 €  
Maîtrise d'œuvre (en cours)

### BRASLES

#### Zone économique

Réfection de la chaussée de la Croix-Vitard  
(début au 1<sup>er</sup> semestre 2026) :  
1 438 423 €





## FÈRE-EN-TARDENOIS

### Club House du tennis

*Maîtrise d'œuvre en 2026  
Travaux en 2027*

### Maison de santé

*Rénovation (terminée en 2025) :  
350 000 €*

### Développement économique du Tardenois

- Étude sur l'aménagement d'une nouvelle zone d'activité économique
- Étude par la SANEF pour créer un diffuseur autoroutier



## BÉZOU-SAINT-GERMAIN

### Aire de covoiturage

*Agrandissement (terminés en 2025) :  
140 000 € par l'Agglo  
et 247 270 € par la SANEF*



### Accès aux nouveaux terrains de FM Logistic

*Travaux prévus de mars à juillet 2026 : 1 303 716 €*

## CONDÉ-EN-BRIE

### Cabinet dentaire

*Agrandissement (2026) :  
150 000 €*



# ENCOURAGER L'ACCÈS À LA CULTURE

## ET AUX LOISIRS

À la suite de la réunion du comité de sélection le 1<sup>er</sup> octobre, des auditions des différents candidats ont permis de sélectionner plusieurs artistes qui interviendront cette année dans le cadre du dispositif 100 % Éducation Artistique et Culturelle. Les artistes ont bénéficié d'une semaine d'immersion du 24 au 28 novembre, leur permettant de découvrir nos structures ainsi que notre territoire.

### CULTIVONS LE BONHEUR AVEC KARINE BRACO plasticienne



Expérimentant diverses techniques plastiques à travers le dessin et la peinture, Karine s'est rapidement attachée à la notion de réhabilitation et de recyclage, fabriquant et travaillant depuis le début des années 90 un carton-pâte qu'elle décline en permanence. Ce matériau est le trait d'union entre les différentes disciplines qu'elle pratique.

Favorisant au sein de son travail une dimension participative et pédagogique, chaque rencontre devient une occasion d'élaborer un projet d'atelier spécifique.

### DÉCOUVRONS UN TERRITOIRE FANTASTIQUE AVEC DIREN AVDIN conteuse

Diren a étudié les Sciences de l'Éducation et les méthodes de transmission à Paris, tout en pratiquant le théâtre durant une dizaine d'années dans une compagnie en amateur et semi-professionnel. Inspirée par l'éducation populaire et le travail social, elle a obtenu un BPJEPS et a développé différents projets autour de l'expression de soi à travers le jeu, le corps et la voix. Formée à l'art du conte, elle promène aujourd'hui son répertoire puisé dans la culture anatolienne d'où elle est originaire.



### ALLONS TOUS AU MUSÉE AVEC LA COMPAGNIE ALLOTROPE

**Céline**, autrice / metteuse en scène & **Camille**, vidéaste / plasticienne

Créée en 2004 par un groupe d'élèves du Cours Florent à Paris, la Compagnie Allotrope avait pour vocation de défendre des projets de théâtre contemporain initiés par des jeunes comédiens sortis de formation. Aujourd'hui dirigée par Céline Balloy, elle s'est installée en zone rurale dans le Douaisis, et continue de défendre l'accès à la culture au plus grand nombre. Ses actions, articulées autour de 3 axes, sont divisées en trois pôles principaux : la création artistique de pièces de théâtre, l'écriture et la médiation culturelle.



## RÉOUVERTURE DE L'ESPACE LOUVROY Place à la fête avec

### PATRICK SÉBASTIEN

La réouverture de l'Espace Louvroy à Neuilly-Saint-Front sera marquée par un spectacle festif et chaleureux : Patrick Sébastien sera sur scène avec son nouveau spectacle « Hommages & Dessert » le vendredi 6 mars 2026 à 20h30. La volonté est d'offrir au public un moment de convivialité, d'énergie et de bonne humeur pour **inaugurer cette nouvelle étape de la vie du lieu**. Entre chansons revisitées, imitations, confidences, humour et émotions, l'artiste livre ici l'un de ses spectacles les plus personnels et les plus attachants.

**Vendredi 6 mars 2026, 20h**  
**Espace Louvroy**

**Neuilly-Saint-Front**

Réservations : [billetterie@carct.fr](mailto:billetterie@carct.fr)  
06 71 89 13 49



## LES DRAMATICULES : Des lectures-spectacles au plus près du public

*Histoires de civils et de soldats* : la guerre racontée par ceux qui l'ont vécue, à travers trois contes écrits entre 1893 et 1896 par trois soldats-auteurs de nationalités et de styles différents. *Le Horla* : l'intrusion de l'invisible dans le quotidien d'un homme, qui perd peu à peu le sens de la réalité. Un récital intense, qui plonge l'auditeur spectateur dans un cauchemar éveillé. *Monstres d'hier et de demain* : Le monstre, cet être hors du commun qui nous fascine, résonnera dans trois récits du XVII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle, du conte moral au nouveau fantastique, de l'effroyable au scandaleux.

**29, 30 et 31 mai 2026**

**Belleau, Saint-Eugène et  
Coulonges-Cohan**

Réservations : [billetterie@carct.fr](mailto:billetterie@carct.fr)  
06 71 89 13 49



## SIMONE EN APARTÉ

L'Espace Louvroy de Neuilly-Saint-Front accueille l'édition 2026 de la soirée de l'Égalité des Droits

L'Agglo poursuit son **engagement en faveur de l'égalité des droits** et propose une nouvelle soirée citoyenne mettant en lumière des artistes et des thématiques fortes autour de l'inclusion et du vivre-ensemble. Cette année, le spectacle « Simone en aparté » constituera le temps fort de la soirée. Avant cette représentation, une rencontre avec les associations de défense des droits du territoire sera proposée au public. Le spectacle offrira ensuite un portrait sensible et incarné de Simone Veil. À travers une succession de scènes et de récits, il explore les multiples facettes de cette figure majeure : femme, mère, sœur, résistante et femme politique déterminée. Une immersion touchante dans son parcours, ses convictions et son humanité.

**Vendredi 20 mars 2026, 20h** - Espace Louvroy Neuilly-Saint-Front - Réservation : [billetterie@carct.fr](mailto:billetterie@carct.fr)



### RÉUNIONS PUBLIQUES : L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Organisées pour la première fois en 2025, de nouvelles réunions « L'Agglo à vos côtés » seront proposées dès ce mois de février dans chaque bassin de vie à 18h30, sous le pilotage de Florence Delamarre (Participation citoyenne et droits des usagers). Ces moments de rapprochement entre l'Agglo et ses habitants permettront aux sud-Axonais d'échanger plus directement sur leurs préoccupations relevant des compétences de l'Agglo, et de faire le point sur les actions et projets menés.

- Neully-Saint-Front, mardi 17 février, salle Gardet
- Fère-en-Tardenois, jeudi 19 février, salle d'honneur de la Mairie
- Condé-en-Brie, mardi 24 février, foyer rural
- Nogentel, jeudi 26 février, salle polyvalente

### UN NOUVEL ARRÊT DE BUS au Centre hospitalier de Château-Thierry

Dans le cadre de l'aménagement du nouveau parking du Centre hospitalier de Château-Thierry, une nouvelle voie de bus est désormais ouverte et accessible. Un arrêt supplémentaire a été créé, positionné au plus près de l'entrée principale afin de faciliter l'accès et d'améliorer le confort des usagers.

Les lignes de bus, gérées par l'Agglo via son délégataire Keolis, desservent dès à présent ce nouvel arrêt.



### Les aides à l'achat 2026

Les aides à l'achat du service Environnement sont reconduites en 2026, selon un calendrier analogue à celui de 2025.

En ce qui concerne vos déchets, l'Agglo mettra à disposition des composteurs de 400 litres à 30 € et de 600 litres à 40 €. Si vous préférez vous procurer un composteur ou un lombricomposteur par vos propres moyens, elle vous propose également des aides à l'achat à hauteur de 50 % du montant d'achat TTC (dans la limite de 30 € par foyer pour les premiers, et de 50 € pour les seconds).

L'Agglo vous propose également des aides pour acheter vos broyeurs à végétaux, à hauteur de 20 % du montant d'achat TTC dans la limite de 50 € par foyer et de 50 % du montant d'achat TTC dans la limite de 150 € en cas d'achat mutualisé entre 3 foyers ou plus.

Quant aux protections et couches lavables, les aides à l'achat s'élevaient à hauteur de 50 % du montant TTC, dans la limite de 100 € par personne et par enfant.



[museejeandelafontaine.fr](http://museejeandelafontaine.fr)

## FÉVRIER

21 & 28

Visite spéciale à destination des familles à l'Hôtel Dieu

15h - Payant et sur réservation  
Plus d'infos sur [museehotel Dieu.fr](http://museehotel Dieu.fr)

25

Zéro déchets à l'Hôtel Dieu



Fabriquez vos produits ménagers  
À partir de 6 ans - Gratuit  
Sur réservation [www.carct.fr](http://www.carct.fr)

## MARS

4 mars > 11 avril

Festival Kidanse 2026

Programmation sur [www.echangeur.org](http://www.echangeur.org)



## AVRIL

10

Gala des écoles de musique

20h30 - Espace Louvroy - Neuilly-St-Front

25

Le grand pop (bal)

20h30 - Espace Louvroy - Neuilly-St-Front



## MAI

29 - 30 & 31

Les dramaticules

Spectacles  
Voir programmation culturelle  
sur [www.carct.fr](http://www.carct.fr)

## EN CE MOMENT

21 > 23



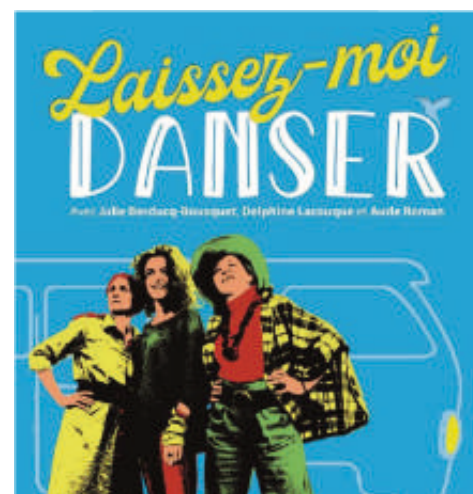
2<sup>ème</sup> édition du festival de l'agriculture, la viticulture et l'alimentation

Aiguillage - Étampes-sur-Marne

## JUIN

5

Laissez-moi danser



Théâtre - Espace Louvroy - Neuilly-St-Front

du 5 au 7 juin

Week-end à la ferme

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Agriculture

## JUILLET

1<sup>er</sup>

Grande fête de l'été

Centre Culturel Camille Claudel  
Fère-en-Tardenois  
Animations, lectures, exposition remise du prix des petits lecteurs.

# Festival de l'agriculture

de la viticulture et de l'alimentation

du 21 au 23 mai 2026

à l'Aiguillage

2, avenue Ernest Couvrecelle - Étampes-sur-Marne



Marché de producteurs ■ Exposition d'engins agricoles et d'animaux ■  
Rencontres avec les acteurs de l'agriculture et de la viticulture ■  
Ateliers pour toute la famille ■ Concerts ■

Thème  
de l'année  
**ovins  
&  
caprins**

Infos sur [www.carct.fr](http://www.carct.fr)